



<< GRAIN DE SEL N°5 >>

TERRITORIAUX 63 CFTC

SECTION VILLE DE CLERMONT-FERRAND - CCAS

*Les **SOUS MÉTIERS**
de la **MAIRIE ET CCAS***



Pour que vous ne puissiez prétendre un jour au MÊME RÉGIME INDEMNITAIRE que VOS COLLÈGUES, l'autorité territoriale invente les groupes C3, B3 et A5

**Un RÉGIME INDEMNITAIRE
au RABAIS pour ces MÉTIERS**

*c'est pourquoi
je vote* **CFTC**

**Le 06
décembre 2018**



SVP Ne pas jeter sur la voie publique

A5	C3
Infirmière-e	Carrossier-e
Chargé-e de communication externe	Opérateur -rice de vidéo surveillance
Journaliste	Veilleur-se de nuit
Chargé de publication	Aide cuisinier-e
Conseiller-e en gestion	Chargé-e de la propreté voirie urbaine
B3	référents éducatifs
Educateur-riche sportif	Chargé-e de réalisation de travaux
Psychomotricien-ne	Costumier-ère
Chargé-e de programmation	Horticulteur-riche
Médiateur-riche culturel	Agent-e de la surveillance de la voie publique
Economiste de la construction	Chargé-e de l'entretien
Assistant-e de direction	Huissier-e
Formateur-riche bureautique	Régisseur-se placier
Dessinateur-riche projecteur-se	Agent-e d'état civil
Chargé-e de création graphique	Assistant-e administratif
Chargé-e de documentation	Chargé-e d'accueil
Gestionnaire de cas MAIA – CCAS	Chargé-e de relation usagers
Rééducateur – CCAS	Chargé-e des archives
Documentaliste-archiviste – CCAS	Gestionnaire de base de données
Assistant administratif – CCAS	Régisseur-se droits de voirie
	Reprographe
	Chargé-e de la propreté des véhicules
	Chargé d'animation – CCAS
	Conseillère en restauration- CCAS
	Veilleur de jour et de nuit – CCAS
	Aide de cuisine - CCAS
	Chargé de l'entretien – CCAS
	Garagiste – CCAS
	Assistant administratif – CCAS
	Chargé d'accueil – CCAS



Pourquoi ces tripatouillages ?

Parce que l'autorité territoriale ne veut pas remettre en cause les pratiques clientélistes des dernières années et entend faire financer les surcoûts des RÉGIMES INDEMNITAIRES de COMPLAISANCE ou sans limite de la DIRECTION GÉNÉRALE, en rabaissant ceux de ces SOUS GROUPES.

Le nouveau régime indemnitaire (RIFSEEP) a été conçu par la loi pour apporter de la SIMPLICITÉ et de l'ÉQUITÉ

les propositions de la CFTC Territoriaux 63

(qui n'a quand à elle, jamais varié de position pour plus d'équité et de justice) :

2 groupes par catégorie C et B (C1, C2 et B1 B2) et 4 pour les A (juste pour distinguer les encadrants)

Et de simples majorations des régimes indemnitaires, au sein d'un même groupe (C2, B2 et A4), tenant compte des contraintes particulières : horaires décalés, insalubrité, charges lourdes, bruits, etc...



Le 06 décembre 2018



SVP Ne pas jeter sur la voie publique

LA SUR-ADMINISTRATION

Une organisation verticale, autoritaire et le retour du management de la terreur

En pleine période de rigueur budgétaire, de compression de la masse salariale et de tripatouillage du nouveau régime indemnitaire pour raboter les plus bas salaires, on a vu exploser le nombre de très hauts cadres : 12 administrateurs et administrateurs hors classe ou général !! **Du jamais vu !** alors qu'il y en avait à peine la moitié sous la précédente Municipalité. L'argent coule-t-il à flot pour s'offrir le luxe d'une telle sur-administration ?

Pendant qu'on refuse des promotions à des dizaines d'agents: Certaines catégories sont bien servies !! Et si encore, cette surabondance d'une haute caste surpayée, avait apporté la moindre amélioration au service public du quotidien. Tout au contraire, ce dernier n'aura fait que se dégrader, le climat social est devenu délétère. Les agents sont écœurés de ne pouvoir faire leur travail correctement et de constater toujours plus d'injustices.

Ce prétendu "nouveau monde" que nous promettait cette fameuse équipe, n'aura été qu'un retour en arrière, avec de vieilles pratiques managériales du siècle passé, où règnent **la verticalité, l'autoritarisme et le management de la terreur.**

On méprise les savoirs faire et l'expérience des agents et on voit disparaître les postes de fonctionnaires de terrains, qui font pourtant le service public de qualité des clermontois.

Où est le bilan de l'efficacité et des économies budgétaires de cette armée mexicaine de colonels ? Leur seul fait d'arme sera de lutter pour s'octroyer un nouveau régime indemnitaire de minimum 18 000€ / an sur le dos des autres agents ? Tout en s'acharnant avec cynisme et mépris pour maintenir celui des plus bas salaires à 120 €/ mois ?

Quand connaissons nous un management moderne ? qui croit en ses agents ? qui valorise les ressources existantes et qui se soucie du bien-être au travail ? Un management participatif, responsabilisant, qui restaure la confiance des agents ? Quand connaissons nous enfin, des recrutements de fonctionnaires au service du quotidien des clermontois et non au profit d'une petite caste élitiste et arrogante ?



SVP Ne pas jeter sur la voie publique



LA DEGRADATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL DE LA DGRHDS

Pour faire « moderne », l'autorité territoriale s'est inspirée des aménagements des bureaux des entreprises privées et de leur fameux OPEN SPACE (traduction : plateau ouvert)

Sous couvert du baratin habituel des managers : « cohésion accrue », « libérer la communication », « efficacité du travail en équipe », « mutualisation des compétences », etc ... (et on en oublie, tant que notre employeur déborde d'imagination pour prendre les agents pour des nigauds), on **EMPILE les personnels administratifs** comme des sardines dans les bureaux .

Mais la réalité c'est que ces agencements de bureaux ne visent qu'un objectif : une économie substantielle sur les besoins en m². Plus on tasse de monde dans des espaces grands comme des placards et plus ça fait des économies pour loger et payer la nouvelle armée d'administrateurs de la ville.

La seule limite à ce bourrage d'agents en DGRHDS c'est le mobilier qui ne rentre plus.

Pourtant l'impact sur les conditions de travail est désastreux : augmentation du stress absence d'intimité, esprit de surveillance généralisée, bruits incessants, mauvaises positions de travail, etc

Même les agents qui doivent se rendre à la DGRHDS sont gênés de ne pouvoir s'exprimer en toute confidentialité. Et les problématiques de leur vie professionnelle ou privée sont étalées à toutes les oreilles.

LA CFTC C'EST VOUS !CONTACTEZ NOUS

Monsieur OUHADIA Mustapha VILLE : 06.60.17.84.78

Monsieur KHERROUBI Omar CCAS : 06.62.87.56.40

Email : territoiaux63cftc@gmail.com



SVP Ne pas jeter sur la voie publique



Le 06
décembre 2018